

Interpellé par 24 députés, le ministre rappelle à l'ordre les responsables de l'Éducation nationale

Article rédigé par *Document*, le 09 septembre 2005

Choquées par le sujet proposé à l'épreuve SVT du Bac 2005, la Fondation de service politique et la Fondation Jérôme-Lejeune ont écrit à deux reprises au ministre de l'Éducation nationale, Gilles de Robien, pour lui demander des explications.

Les deux organisations ont alerté les parlementaires, leur demandant d'intervenir auprès du ministre. Vingt-quatre d'entre eux ont fait part de la réponse de Gilles de Robien, une réponse où le ministre justifie son administration, mais où il reconnaît que "le choix du texte et la formulation de la question ont pu heurter la sensibilité de certains candidats".

Surtout, le ministre a "tenu à rappeler à leurs responsabilités les recteurs d'académie et les inspecteurs généraux de l'Éducation nationale impliqués dans le choix des sujets".

Voici le texte de la réponse du ministre aux questions posées par les députés, et la liste des parlementaires ayant répondu à la sollicitation de la Fondation de service politique et de la Fondation Jérôme-Lejeune :

"Monsieur le député,

"Vous avez bien voulu, et je vous en remercie, appeler mon attention sur le sujet de l'épreuve anticipée du baccalauréat sciences de la vie et de la terre destiné aux élèves de la série L, et qui proposait, au choix, un exercice portant sur le thème "Procréation, maîtrise de la reproduction ".

"Une des questions, fondée sur un court extrait du Monde du jeudi 9 décembre 2004, demandait en effet aux candidats de dégager l'argumentation donnée par cet article en faveur de l'autorisation légale de l'IVG en France. Le barème attribuait deux points sur vingt à cette partie du sujet. Il est vrai que cette question a soulevé de nombreuses interrogations.

"Il convient pour autant de relever que le thème de la question s'inscrivait dans le programme de sciences de la vie et de la Terre, et que seule la capacité à restituer des connaissances et à raisonner scientifiquement devait être évaluée.

"J'ajoute, et c'est essentiel, que pour les correcteurs, les références éthiques de chaque candidat en la matière n'entraient nullement dans les critères d'appréciation de la réponse.

"Cependant j'admets bien volontiers que le choix du texte et la formulation de la question ont pu heurter la sensibilité de certains candidats, ou troubler certaines familles.

"J'ai par conséquent, d'une façon générale, tenu à rappeler à leurs responsabilités les recteurs d'académie et les inspecteurs généraux de l'Éducation nationale impliqués dans le choix des sujets. Comprenant parfaitement le trouble des parents, mais aussi des candidates et des candidats, j'ai insisté devant eux sur le fait qu'une rigueur absolue dans la sélection des documents, des exercices et des formulations était indispensable et qu'il fallait éviter de choisir des questions susceptibles de heurter les sensibilités des jeunes candidats.

"Je vous prie de croire, Monsieur le député, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Gilles de Robien,

ministre de l'Éducation nationale."

Députés destinataires :

ARTIGUES Gilles (Loire)

BOUTIN Christine (Yvelines)

BRAY Guislain (Seine-et-Marne)

CARDO Pierre (Yvelines)

CHARETTE Hervé de (Maine-et-Loire)

COMPARINI Anne-Marie (Rhône)

COURSON Charles de (Marne)

DIONIS du SEJOUR Jean (Lot-et-Garonne)

DUPONT-AIGNAN Nicolas (Essonne)

GODFRAIN Jacques (Aveyron)

HELLIER Pierre (Sarthe)

HUYGUE Sébastien (Nord)

LUCA Lionel (Alpes-Maritime)

MAILLIE Richard (Bouches-du-Rhône)

MICAUX Pierre (Aube)

MORIN Hervé (Eure)

PINTE Etienne (Yvelines)

PREVOST Daniel (Ile-et-Vilaine)

REMILLER Jacques (Vienne)

RICHARD Dominique (Maine-et-Loire)

SIMON Yves (Allier)

SORDI Michel (Haut-Rhin)

TIBERI Jean (Paris)

UEBERSCHLAG Jean (haut-Rhin)

Parlementaires ayant reçu favorablement notre "Note bleue"argumentaire :

SAINTINI André (Hauts-de-Seine)

MARLEIX Alain (Cantal)

CHARASSE Gérard (Allier)

GRILLOT Louis (sénateur de la Côte d'Or)

Députés ayant fait part de leur réprobation à notre action :

BOCQUET Alain (PC, Nord)

BACQUET Jean-Paul (PS, Puy-de-Dôme)

Sur ce sujet :

- > La Note bleue argumentaire adressée aux parlementaires
- > La réaction des évêques de France
- > D'accord, pas d'accord ? Envoyez votre avis à Décryptage
- >